

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES EXPORTATIONS DE BOIS À DESTINATION DES ÉTATS-UNIS—
LA MENACE D'APPLIQUER DES DROITS COMPENSATEURS

M. Lorne Greenaway (Cariboo—Chilcotin): Monsieur le Président, tout porte à croire que, lundi prochain, l'industrie forestière américaine va essayer encore une fois de frapper de droits compensateurs l'importation de bois d'oeuvre. C'est bien la preuve qu'il faut absolument négocier l'entente bilatérale amorcée par notre premier ministre (M. Mulroney) et le président Reagan. C'est la troisième fois que l'industrie forestière américaine essaie d'interdire ses marchés aux produits canadiens et, en dépit d'échecs répétés, elle revient à la charge.

Soit dit en passant, en vertu de la loi américaine, cette industrie a le droit de présenter une requête au gouvernement des États-Unis, mais sa démarche ne reflète pas nécessairement le point de vue de ce dernier. Nous devons continuer résolument à rétablir la stabilité dans nos relations commerciales et empêcher cette démarche de compromettre notre entente historique.

* * *

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

LES DÉPENSES POUR LE DÎNER ET LES VOYAGES

M. Bob Pennock (Etobicoke-Nord): Monsieur le Président, Pierre Juneau prétend que le manque à gagner de la Société Radio-Canada sera de 48 millions de dollars cette année. Voici quelques-unes des raisons qui expliquent cette situation.

La Société était en évidence au dîner de la tribune parlementaire de la presse de cette année: elle a acheté 73 billets pour son personnel, et elle a payé les frais de location des habits de soirée, de la réception qui a précédé le dîner et les billets d'avion. Les festivités de cette soirée ont coûté au total \$7,000 aux contribuables.

Aimeriez-vous aller à Cannes, sur la Côte d'Azur? Faites-vous engager par Radio-Canada. Elle a envoyé 15 représentants et une autre personne comme secrétaire au marché annuel MIP-TV. Je ne doute pas que Radio-Canada doive être représentée à cet événement international important. Je conteste le nombre de personnes et la facture de \$130,000 que doivent acquitter les contribuables pour un voyage de cinq jours.

Si l'on ajoute à ces deux dépenses le voyage que M. Juneau a effectué en Chine aux frais de la princesse, le total des deniers publics qu'il a ainsi dépensés s'élève à quelque \$170,000. Je lui fais remarquer que cet argent aurait été mieux employé à produire les émissions de qualité qui font la renommée de Radio-Canada.

Des voix: Bravo!

Questions orales

● (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

L'APPLICATION DES LIGNES DIRECTRICES SUR LES CONFLITS
D'INTÉRÊTS À UN ANCIEN MINISTRE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Depuis deux semaines mon parti demande au gouvernement et au premier ministre d'appliquer les directives en matière de conflits d'intérêts à l'ancien ministre de l'Expansion industrielle régionale. Hier, le premier ministre suppléant a annoncé pour la première fois que l'enquête extérieure à la Chambre que le gouvernement envisage ne portera pas seulement sur les faits, mais servira aussi à juger s'il y a eu lieu violation ou non des directives en matière de conflits d'intérêts.

Je voudrais demander au premier ministre suppléant comment le premier ministre peut déléguer à une personne extérieure à la Chambre le soin de décider s'il y a eu violation ou non des directives en matière de conflits d'intérêts.

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, pour déterminer l'exactitude de certaines circonstances, il faut faire intervenir un élément de jugement. Quant à l'idée d'une enquête impartiale, elle répond à des demandes formulées par les députés du propre parti du député. Il devrait savoir, au cas où il l'ignorerait, que les instruments nécessaires dans de telles circonstances ont déjà reçu l'*imprimatur* parlementaire et sont là pour être utilisés.

M. Kaplan: Notre chef de parti et notre leader à la Chambre ont déjà clairement dit que nous souhaitons une enquête parlementaire, et non une enquête indépendante sur cette question.

[Français]

LE RÔLE DE L'ENQUÊTEUR

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, j'aimerais lui poser la question suivante. Est-ce que cela veut dire que cet enquêteur indépendant va seulement faire une analyse des faits et un rapport à ce sujet, ou va-t-il rendre jugement et prendre une décision? Quel est son rôle, selon le gouvernement?

[Traduction]

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, comme je l'ai dit lundi, mardi et mercredi, je répète aujourd'hui jeudi au député qu'il y a deux aspects à toute enquête. Il y a d'une part l'enquête elle-même, et d'autre part la présentation du rapport. Il existe de nombreux précédents au genre de procédures que l'on envisage de suivre.